

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **19**

Absents : **7**

- dont suppléé : **1**

- dont représentés : **5**

Votants : **25**

- dont « pour » : **25**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le onze décembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Héléne, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Héléne.

Délibération n°2020/199

**OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENTS AU TITRE DU PROGRAMME LEADER :
« ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE A PARTIR DE LA RESSOURCE LOCALE » :**

Le Conseil de Communauté,

VU l'engagement de la Communauté de Communes dans la structuration de sa compétence « Développement Economique » ;

VU le travail réalisé par le Comité de Bassin d'Emploi dans le cadre de la Nouvelle Charte forestière de territoire ;

VU la volonté de la Communauté de Communes de développer des projets à partir des ressources naturelles locales comme la Filière Bois, l'agriculture et les ressources énergétiques.

CONSIDERANT la compétence « Développement économique » de la CCVUSP dont la vocation est notamment :

- L'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire ou artisanale.
- La mise en place, la gestion et l'exploitation d'un observatoire économique et touristique sur le territoire communautaire.
- L'étude, la création, la gestion d'équipements collectifs visant à consolider l'économie du territoire par la production d'énergie à partir de ressources naturelles locales renouvelables (solaire, biomasse, eau, etc).
- Toute opération ou action susceptible d'encourager un développement économique durable à partir des ressources locales (eau de source, eau chaude souterraine, bois, énergie renouvelable) ;

CONSIDERANT la nécessité de déployer une stratégie en 2 axes avec les actions suivantes :

- Axe 1 : Appui au développement économique et à la valorisation de la ressource locale :
 - Accompagner l'émergence et l'appui au montage de projets :
 - Fédérer le réseau des partenaires du dév. Économique
 - Structurer l'offre d'accueil des entreprises
 - Participer à la définition de la stratégie locale de développement
- Axe 2 : Initier des projets autour de la valorisation de la forêt et du bois
 - Etudier les opportunités de valorisation touristique ;
 - Développer l'usage du mobilier urbain en bois ;
 - Accompagner le développement des entreprises du bois ;
 - Travailler sur l'acceptation sociale de la gestion forestière.

CONSIDERANT que le projet nécessite la mobilisation de personnel **sur 18 mois** dont le temps de travail pourrait être financé partiellement par le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) ;

VU l'avis favorable du comité de programmation Leader réuni le 10 décembre 2020 en visio ;

VU l'avis favorable de la Commission Développement Economique et Travaux réunie le 8 décembre 2020 ;

Sur proposition de M. Jean-Michel TRON, Vice-président délégué au Tourisme et à l'Economie,

Après délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui, compte tenu des subventions sollicitées ci-dessous, pourrait s'établir comme suit :

	Dépenses		Recettes	
CCVUSP	Masse salariale (Financement de 2 mi-temps sur 18 mois)	52 500 €	Subvention Leader (90%)	75 487.5 €
	Acquisition de matériel	2 500 €		
	Promotion/communication	12 000 €	Autofinancement CCVUSP	8 387.5 €
	Prestations	7 000 €		
	Divers	9 875 €		
	Total Dépenses	83 875 €	Total Recettes	83 875 €

- **SOLLICITE** 90 % de financement dans le cadre du programme Leader.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

